

baronnie de Thorenc et Andance à messire Hugues du Mazel, seigneur de Peyraud, moyennant la somme de 120,000 livres et 540 livres pour épingles, et plus tard, la lieutenance générale du bailliage à Jean-Marie Desfrançais.

Son fils, Jean-Antoine, se voyant privé d'une charge qui était restée dans sa famille pendant cinq générations consécutives, prit le parti d'embrasser l'état militaire, où il obtint bientôt de l'avancement. Il fut d'abord page du duc d'Orléans, puis capitaine de cavalerie. En 1759, il était aide de camp du maréchal d'Armentières, lequel, après la prise de Munster, l'envoya à l'Électeur de Cologne, qui se trouvait aux eaux de Spa, pour lui annoncer la reddition de cette place. Le prince voulut lui témoigner la satisfaction qu'il éprouvait de cette nouvelle, en le gratifiant d'une tabatière en or et d'un diamant estimé trois mille livres. De retour de Spa, il accompagna à Versailles M. de Rochecouart, qui s'y rendait pour présenter au roi les drapeaux pris à l'ennemi et les prisonniers faits à Munster. Cependant, il ne tarda pas à quitter le service, et revint à Annonay avec le titre de chevalier de Saint-Louis et une pension sur l'État.

En 1761, il épousa Justine Crottier de Chambonas, fille du seigneur de Peyraud et nièce de M^{me} de Saint-Alban, qui rétablit sa fortune en lui donnant la sienne. Pendant la Révolution, il fut officier municipal et fit de généreux efforts pour maintenir, autant qu'il dépendait de lui, le calme à Annonay.

Étant mort sans laisser de postérité, ses biens d'Annonay et de Chardon passèrent aux Romanet de Lestrangle, ses parents (16).

(16) L'abbé Filhol. *Histoire d'Annonay*, t. II, p. 131.